

Certificat de Spécialisation

“ARROSAGE INTÉGRÉ”

PUBLIC CONCERNE	Personne souhaitant se spécialiser dans la conception, la mise en place et le pilotage des installations d'irrigation en parcs et jardins.
OBJECTIFS	<p>Etre Capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de concevoir et de mettre en place un réseau d'irrigation en parcs et jardins. • de contrôler et régler une installation d'irrigation de jardins espaces verts. • de conseiller l'exploitant du réseau en matière de conduite des irrigations.
DEBOUCHES	<ul style="list-style-type: none"> • Agent technico-commercial d'une entreprise d'équipement spécialisé. • Salarié d'une entreprise de Travaux Paysagers. • Assistant de bureau d'étude.
CONDITIONS D'ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de plus de 18 ans. • Etre titulaire d'un Bac professionnel “Aménagements paysagers” ou d'un Bac S.T.A.E. ou disposer d'un an d'activité professionnelle dans le secteur de l'aménagement paysager, ou disposer de deux années d'expériences professionnelles dans un autre secteur.
DATES DUREE	<p>980 heures à temps plein (35 heures/semaine) dont 560 heures en Centre de Formation, 420 heures en Séquences Pratiques. de Septembre (année n) à Mars (année n+1)</p>
INDEMNITES DURANT LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Versée par le CNASEA selon les règles applicables aux stages de formation continue. - Par les ASSEDIC pour les personnes bénéficiant de l'Allocation Retour Emploi (ARE). - Par l'ENTREPRISE pour salarié en Congé Individuel de Formation (CIF), en Congés de Reconversion (CR) ou en Contrat de Professionnalisation par alternance.

CONTENU DE FORMATION

Formation de niveau IV organisée en **4 Unités Capitalisables (U.C)**
validée par un Contrôle continu certificatif.

UC 1 Préparation d'un Chantier d'Installation d'Arrosage	<ul style="list-style-type: none">• Appréciation de faisabilité du projet.• Dimensionnement du réseau.• Préparation du matériel et des fournitures utiles au projet.• Planification des tâches à réaliser.• Electricité : possibilité d'obtenir l'habilitation électrique..• Topographie et réalisation de plans à partir d'Autocad.
UC 2 Réalisation de l'Installation d'Arrosage	<ul style="list-style-type: none">• Implantation du réseau sur le terrain.• Réalisation des terrassements utiles au réseau enterré.• Pose du réseau de canalisations.• Installation des diffuseurs d'eau.• Installation des accessoires du réseau.• Utilisation de la mini-pelle (possibilité d'obtenir le CACES de catégorie 1 ou 8).• Mise en place des pompes et des stations de pompages.
UC 3 Mise en eau et Maintenance d'un Réseau d'Irrigation	<ul style="list-style-type: none">• La mise en eau du réseau.• Maintenance du réseau.• Présentation du fonctionnement de l'installation au client.• Réalisation de la programmation.• Pilotage des irrigations.
UC 4 L'Encadrement d'un Chantier d'Installation d'Arrosage	<ul style="list-style-type: none">• Encadrement des ouvriers.• Organisation du chantier.• Contrôle de la conformité des travaux.

INSCRIPTION - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - RENDEZ-VOUS

C.F.P.P.A. du Tarn - Route de Toulouse - 81000 ALBI

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

☎ 05.63.38.07.46. - 📠 05.63.38.58.99.

E-mail : cfppa.albi@educagri.fr

Site internet : fonlabour.educagri.fr

